

66 S 135, Oran : 1876

1882

1891

66 S 135, Oran: june 1891

C. 59-7

9<sup>e</sup> Bureau

4 june 1891

7.

Départ<sup>t</sup>

D. ORAN

Election sénatoriale  
le 4 Janvier 1891

Ministère de l'Intérieur  
Bureau du Personnel de la Présidence

au Bureau

(Secrétariat Général de la Présidence)

Paris

C. 59-7

Monsieur le Président du Sénat



DÉPARTEMENT

d Oran

ANNEXE  
À LA CIRCULAIRE  
du 19 décembre 1887.

ANNEXE A  
DU 12 DÉCEMBRE 1890

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 4 Janvier 1890,  
à Oran, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président  
du collège. — Président ou vice-pré-  
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf le Quatre du mois de Janvier  
nous (1) Meneresson Charles, Henri Président  
du tribunal de première instance d' Oran, nous sommes  
rendu dans la salle de Abd-el-Rahman à l'air de l'est de Oran  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département d' Oran  
convoqué en vertu du décret du 8 Novembre 1890  
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Sette Alfred ( Deliqué ), né le 14 Juillet 1840  
M. Balarouin Victor ( Deliqué ), né le 4 Janvier 1845  
M. Moubrun Ghisquin ( Cousin Germain ), né le 3 Novembre 1848  
M. Gourant Etienne ( Deliqué ), né le 17 7<sup>me</sup> 1855

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Giraud Hippolyte  
( Deliqué ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884 portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote; de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	à la lettre	—	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	—	—	—
3 <sup>e</sup> Section,	—	—	—
4 <sup>e</sup> Section,	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—	—	—
7 <sup>e</sup> Section,	—	—	—
8 <sup>e</sup> Section,	—	—	—
9 <sup>e</sup> Section,	—	—	—
10 <sup>e</sup> Section,	—	—	—

~~Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.~~

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent: *Le Bureau*

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. (2)
	Scruteurs . . . . .	M. M. M. M.
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scruteurs . . . . .	M. M. M. M.
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scruteurs . . . . .	M. M. M. M.
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scruteurs . . . . .	M. M. M. M.
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scruteurs . . . . .	M. M. M. M.

6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
			M.
7 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
			M.
8 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
			M.
9 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
			M.
10 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
			M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un*, a déclaré le scrutin ouvert. *Après la décision du bureau que le vote ne serait pas sectionnaire*

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre <sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

~~Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.~~

Ce bureau a ouvert les boîtes ~~une à une~~ et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> Section .....																				
2 <sup>e</sup> idem .....																				
3 <sup>e</sup> idem .....																				
4 <sup>e</sup> idem .....																				
5 <sup>e</sup> idem .....																				
6 <sup>e</sup> idem .....																				
7 <sup>e</sup> idem .....																				
8 <sup>e</sup> idem .....																				
9 <sup>e</sup> idem .....																				
10 <sup>e</sup> idem .....																				
TOTAUX .....																				

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits .....	<i>Deux cent trente sept.</i>	<i>237</i>
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements .....		<i>235</i>
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes .....		<i>235</i>

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....	<i>235</i>
A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> .....	<i>2</i>
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés .....	<i>233</i>
MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> .....	<i>117</i>

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

*M. Jacques*

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Jacques Remy</i>	<i>deux cent trente trois</i>	<i>233</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.  
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal page 12), devra être supprimé.

M. (3) *Jacques Remy*  
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *an* été proclamé sénateur

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> Section.....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
7 <sup>e</sup> idem.....																				
8 <sup>e</sup> idem.....																				
9 <sup>e</sup> idem.....																				
10 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup>.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup>.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classifier les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu <sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2) .....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.  
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. <sup>(3)</sup> ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue, a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d \_\_\_\_\_ sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à \_\_\_\_\_ heures.

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

*Les Membres du bureau,*

**3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À											
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.		
1 <sup>re</sup> Section .....															
2 <sup>e</sup> idem.....															
3 <sup>e</sup> idem.....															
4 <sup>e</sup> idem.....															
5 <sup>e</sup> idem.....															
6 <sup>e</sup> idem.....															
7 <sup>e</sup> idem.....															
8 <sup>e</sup> idem.....															
9 <sup>e</sup> idem.....															
10 <sup>e</sup> idem.....															
TOTAUX.....															

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits .....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargements..

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu <sup>(1)</sup> :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
ayant obtenu la pluralité des voix                      été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 12 heures <sup>1/2</sup>, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

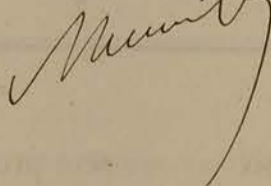
Sous les n°s 4 à , les feuilles de pointage;

Sous les n°s 5 à 6 , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs.....
  - Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...
  - Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
  - Bulletins sur papier non blanc.....
  - Bulletins portant des signes extérieurs.....
  - Bulletins divers.....
- } 2 —

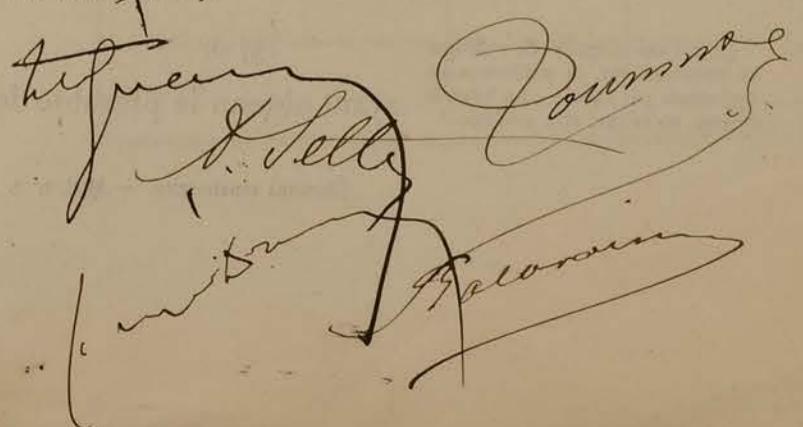
Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,



Les Membres du bureau.

Le Secrétaire,





Département d'Oran

N° 1

~~8~~  
Élections Sénatoriales

Calleau indiquant les résultats  
de l'élection des délégués et des suppléants  
dressé en exécution de l'article 6<sup>o</sup> de la loi  
du 2 Août 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<h1 style="font-family: cursive;">Élections Sénatoriales</h1> <p style="font-family: cursive;">Tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'art 6 de la loi du 2 Aout 1875</p>					
<h2 style="font-family: cursive;">Arrondissement d'Oran</h2>					
Oran	M. M. Fouque Laurent 11 Juin 1842	a accepté	M. M. Prat Raymond	a accepté	
	Bernard Elzear 3 7 <sup>e</sup> 1847	d°	Ben Hamida	d°	
	Valentin Marius 19 Janv. 46	d°	Viala Louis	d°	
X	Veith Jacques 7 août 1819	d°	Médioni Chaloux	d°	
	Boubonnel Victor 17 fév. 1849	d°			
	Gru Edouard 3 mars 36	d°			
	Saurat Alexandre 26 mars 43	d°			
	Bardoux Henri 22 août 1834	d°			
	Miranchaux Léopold 17 8 <sup>e</sup> 74	d°			
	Chaunette Pierre 9 mai 38	d°			
	Roman Louis 25 juil. 50.	d°			
	Larcher H. B <sup>te</sup> 7 mars 33	d°			X
	Gachet Paul 25 août 59	d°			X
	Massaloux Auguste 22 juil. 37	a accepté			
	Lelletier Louis 1 <sup>er</sup> janv. 39	d°			
X	Johner Joseph 8 7 <sup>e</sup> 32	d°			X
	Riche Y. Victor 2 7 <sup>e</sup> 49	a accepté			
	Karsenty Isaac 17 janv. 46	d°			
	Elghorzi Salomuz 14 avril 52	d°			
	Roufak H. B <sup>te</sup> 11 mars 37	d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ain el Arba	Quinet Emile 22 7 <sup>me</sup> 49 Arnaud Simon 1834	a. accepté a. accepté	Biagy Henri	a. accepté	
Ain el Burk	Bohé Calimir 1836 Bailly Henri 18 juin 49 Perrin Louis 22 avril 40.	d° d° d°	Dupouy Jean Pierre	- d°	
Ain Kial	Quettier Didier 25 8 <sup>me</sup> 40	d°	Sages Jo <sup>e</sup>	d°	
Ain - Lemouchent	Bacques Victor 19 9 <sup>me</sup> 43 Saulaquet Hippolyte 27 avril 27	d° d°	Ramat François	d°	
	Duranton Emmanuel 26 avril 49 Fabouri Albert 19 avril 52	d° d°	Yvoret Edouard	d°	
	Gérard Louis 21 7 <sup>me</sup> 50 Marty Baptiste 25 9 <sup>me</sup> 61	d° d°			
Arcole	Deschamps Ernest 1847	d°	Friederich André	d°	
Arzen	Dette Alfred 14 juil. 40 Dandine H <sup>e</sup> 31 juil. 25	d° d°	Hannequin Louis	d°	
	Carretier Jean 9 juil. 50 Pirini Antoine 10 juin 41	d° d°	Gausserin Ferdinand	d°	
	Cournot Etienne 17 7 <sup>me</sup> 55 Crotte Pierre 13 X <sup>me</sup> 26.	d° d°			
Assi Amour	Guckert Joseph 10 8 <sup>me</sup> 42	a. accepté	Espiard Jean	a. accepté	
Assi ben Okba	Viallat Alexandre 15 janv. 61	d°	Guibert Jacques	d°	
Assi bou Nif.	Samur Auguste 1857	d°	Marion Vital j <sup>u</sup> n	d°	
Bou Henni	Quiot Antoine 15 janv. 42	d°	Gumaud Louis j <sup>u</sup> n	d°	
Bou Sfer	Abriat Cyprien 10 juil. 40 Bigot Jean Pierre 1 <sup>er</sup> 8 <sup>me</sup> 53	d° d°	De Pietro Charles	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	• Buès Claude 11 fév. 25	a accepté			
	• Bouchon Guste 15 avril 21	d°			
Bou Elebid	• Reicher Jean 10 X <sup>m</sup> 16	d°	Gabel Antoine	a accepté	
	• Farnier Eugène 3 mars 29	d°			
Chabat et Scham	• Fabre Louis 30 X <sup>m</sup> 24	d°	Auriol Auguste	d°	
Er Rahel	• " "	"	"	"	Le conseil M <sup>l</sup> n'étant pas constitué - la séance du 30 9 <sup>h</sup> n'a pu être convoquée par suite de la X <sup>m</sup> (V. ci-après le list. Complémentaire)
Flourud	• Rabasse Pierre 5 X <sup>m</sup> 24	a accepté	Knecht Laurent	d°	
	• Paillad Etienne 18 fév. 20	d°			
Hammam bou Hadjar	• Boyreau Bertrand 21 août 11	d°	Francoeur Emile	d°	
Kléber	• David Pierre 4 X <sup>m</sup> 25	d°	Seichepine Eugène	d°	
Le grand	• Ryckewaert Louis 27 X <sup>m</sup> 32	d°	Sandelle Léon	d°	
Lourmel	• Calmel Henri 29 mars 04	d°	Malherbe Jean	a refusé	Voici ci-après le list. Complémentaire.
	• Cambillau Joseph 15 mars 21	d°			
Mangin	• Sue Baptiste 4 mai 45	d°	Delage Eugène	a accepté	
Merd et Kebir	• Lopes Michel 12 mars 39	d°	Hammes Jean Jacques	d°	
	• Lavigne Auguste 10 août 13	d°			
	• Martin Francis 18/18	d°			
Midsorghin	• Auzimou J <sup>h</sup> 13 janv. 54	d°	Moermet père	a accepté	
	• Bonfort Jules 10/19	d°			
	• Arnoux J <sup>h</sup> 27 X <sup>m</sup> 28	d°			
Mocta-Douz	• Buteau Adolphe 29 avril 39	d°	Morin Daniel	d°	
	• Buit Gabriel 31 X <sup>m</sup> 34	d°			
Oued-Timbert	• Cadiergues Jean 15 janv. 25	a accepté	Saforest père	a accepté	
	• Gros Jules 22 X <sup>m</sup> 61	d°			
Lerrigaux	• de Perpessac Comant 21 avril 45	d°	Cambefort Jean	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	• Benedetti Ange 31 avr 52	a accepté	Saubert Raymond	d°	
	• Beauclair Euit 27 avr 47	d°			
	• Mathieu Gustave 18 fév 56	d°			
	• Pillemain Yulo 13 mai 43	d°			
	• Longchamp Ernest 7 mai 1875	d°			
S <sup>t</sup> Barbe du Blelat	• Combret Julien 18 21	a accepté	Loubier Eugène	a accepté	
	• Quillaud Ferdinand 18 43	- d° -			
Saint-Cloud	• Reix Ludovic 23 fév 56	d°	Bison Charles	a accepté	
	• Laurent Louis 21 juil 41	d°	Breitenbach Louis	d°	
	• Hoeger Emile 18 avr 52	d°			
	• Bastien Léopold 22 X 59	d°			
	• Lavier Jean 18 juil 55	d°			
	• Oudot Charles 11 9 <sup>e</sup> 57	d°			
S <sup>t</sup> Denis du Sig	• Grivel Alfred 2 avr 1875	d°	Lamoureux Ferdinand	d°	
	• Cordier Henri 16 juil 44	d°	Liquemal Joseph	d°	
	• Dupont F <sup>ils</sup> Hippolyte 8 fév 48	d°		d°	
	• David Yulo 21 mai 41	d°		d°	
	• Schaffner Charles 8 X 49	d°		d°	
	• Roy Bertrand 17 mai 48	d°		d°	
	• Eurst Henri 6 9 <sup>e</sup> 28	d°		d°	
	• Bellier Gabriel 19 juil 51	d°		d°	
	• Deloupy Fils 27 5 <sup>e</sup> 56	d°		d°	
Saint-Léon	• Duran Y. Pierre 13 avr 50	d°	Philippeot Auguste	d°	
	• Klingler Edouard 10 2 <sup>e</sup> 39	d°			
Saint-Louis	• Placide Joseph 22 fév 52	d°	Duchêne Antoine	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sénia (La)	Galvagne J <sup>ou</sup> 15 X <sup>h</sup> 36.	a accepté			
	Abadie François 11 X <sup>h</sup> 21	d°	Abadie Louis	a accepté	
	Cailhier J <sup>ou</sup> 21 X <sup>h</sup> 27	d°			
Sidi Cham	Guichard J <sup>ou</sup> 13 X <sup>h</sup> 32	d°	Guyonnet J <sup>ou</sup>	d°	
	Pradel Jean 25 X <sup>h</sup> 36	d°			
Camzouza	Meijou Louis 9 X <sup>h</sup> 32	d°	Grondonna Jean	d°	
Bafaraoui	Ymber Théodore 18 X <sup>h</sup> 32	d°	Carrière Pierre	d°	
Ciaret	Saroye Georges 14 X <sup>h</sup> 40	a accepté	Seire Alphonse	a accepté	
	Sobrero Louis 20 X <sup>h</sup> 63	d°			
	Berron Salomon	d°			
Valmy	Nérat de Sedquie Albert 14 X <sup>h</sup> 30	d°	Grillet Marcelin	a accepté	
Rio Salado	Jacobin Louis 3 X <sup>h</sup> 35	d°	Castan Jacques	d°	
	Gilles Etienne 21 X <sup>h</sup> 41	d°			
Arrondissement de Mascara.					
Mascara	Cud Paul 25 X <sup>h</sup> 32	a accepté	Rieux Pierre	a accepté	
	Mattei André 12 X <sup>h</sup> 32	d°	Picaron Samuel	d°	
	Helle Nicolas 21 X <sup>h</sup> 18	d°			
	Pérez Frédéric 20 X <sup>h</sup> 15	d°			
	Bails Philippe 20 X <sup>h</sup> 25	d°			
	Pottier Armand 12 X <sup>h</sup> 54	d°			
	Dieulefet Louis César 7 X <sup>h</sup> 33	d°			
	Nolent Ernest 15 X <sup>h</sup> 44	d°			
	Dammad J <sup>ou</sup> 18 X <sup>h</sup> 46	d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Aïn-el-hadjar	Faure Célestin 30 7 <sup>me</sup> 57	a accepté	Dumaire Jules	a accepté	
	Tourde Jean 21 janv. 45	d°	_____		
	Arnauld Louis 26 janv. 27	d°	_____		
Dublineau	Rodsol Pierre 29 9 <sup>me</sup> 39	d°	Jeanin Adolphe	a accepté	
Lalika	Balavoin Victor 11 janv. 41	d°	Paradon J <sup>e</sup> Baptiste	d°	
	Barrial Joseph 17 9 <sup>me</sup> 51	d°	_____		
Saïda	Benozech Léon 29 9 <sup>me</sup> 51	d°	Fabre Gabriel	d°	
	Nahou Isaac 7 mai 51	d°	Petit Léon Félix	d°	
	David Louis 5 mars 51	d°	_____		
	Sidoun Yb 31 mars 54	a accepté	_____		
	Henry Adolphe 28 5 <sup>me</sup> 48	d°	_____		
	Musquère André 19 août 50	d°	_____		
Arrondissement de Mostaganem.					
Mostaganem	Grosclaude Edmond 17 8 <sup>me</sup> 44	a accepté	Guillemain Y. B <sup>e</sup>	a accepté	
	Cohen Samuel 22 mars 42	d°	Bertin Eugène	d°	
	Lisbonne Édouard 11 9 <sup>me</sup> 20	d°	_____		
	Mequadier Sylvain 2 fév. 51	d°	_____		
	Vivier Octave 14 juin 51	d°	_____		
	Robert Gustave 29 9 <sup>me</sup> 54	d°	_____		
	Debrien Henry 3 août 58	d°	_____		
	Sabrien Jean Siméon 21 mai 28	d°	_____		
	Graque Armand 18 30	d°	_____		
Aboukir	Jacquot Honoré 1 avr. 48	a accepté	Julien Eugène	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Aïn bou Dina	Rémy Hipp <sup>te</sup>	a accepté	Saurent Charles	a accepté	
Aïn Sidi Cherif	Adam Jean 1876	a refusé	Mus Pierre	a refusé	Voir ci-après la liste Complémentaire
Aïn Sedelir	Clere Elie 16 fév. 1870	a accepté	Arigui Jacques	a accepté	
	Boutie Joseph 18 fév. 33	d°	—		
Bellevue	Sebille Alexandre 1838	a accepté	Choire Charles	a accepté	
Blad. Bouaria	Ey Jean 6 fév. 45	d°	Dautend Henri	d°	
Bosquet	Boumean André 1872	d°	Raëss Edouard	d°	
Bouquirat	Grado Albay	annulé	Blessey Jules	annulé	d°
L' Hillil	Lacotte Joseph 6 janv. 37	a accepté	Compang alp <sup>te</sup>	a accepté	
Mazagran	Safon Gémme 21 janv. 47	a accepté	Souquet Michel	a accepté	
	Vigneau Casimir 8 av. 58	d°	—		
Moisy les Bains	Bissol Louis 10 av. 1874	a accepté	Lain Victor	a accepté	
L'chissier	Maidonnade Auguste 8 7 <sup>o</sup> 40	d°	Poujol Antoine	d°	
Lout du Chelif	Angé François 17 fév. 44	a accepté	Carre Auguste	a accepté	
Relizane	Sauve Victor 19 fév. 1874	d°	Allegre Victor	d°	
	Carriol Lucien 16 av. 40	d°	Sali Pierre	d°	
	Ben Soliba Ruben 1855	d°	—		
	Granet Léonard 4 fév. 32	d°	—		
	Andrieux Joseph 9 mar. 65	d°	—		
	Albouy Paulin 21 7 <sup>o</sup> 47	d°	—		
Rivoli	Handricourt Victor 28 janv. 50	d°	Bruyas Etienne	d°	
	Bourdriot Marcel 12 av. 39	d°	—		
S <sup>r</sup> Amé	Blachère Louis 9 av. 1826	d°	Mathieu Auguste	d°	
Stidia (La)	Le Cigne Jules 20 juillet 31	d°	Bach Lambert	d°	
Comin	Dermuy Gendoy 5 8 <sup>o</sup> 40	d°	Dermuy Auguste	d°	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Sidi bel Abbès</i>					
Sidi bel Abbès	Perret Anthelme 3 fév 54	a accepté	Yerles Auguste	a accepté	
	Triest Charles 22 juin 1861	d°	Dufour Pierre	d°	
	Bolliet Joanny 21 mai 51	d°	Roquesfeur Louis	d°	
	Redon Georges 12 juin 53	d	_____		
	Montels Pierre 7 mai 58	a accepté	_____		
	Boucherat 4 <sup>e</sup> B <sup>te</sup> 22 mars 28	d°	_____		
	Ochard Alfred 17 7 <sup>e</sup> 61	d°	_____		
	Garilloy Jean 13 mars 19	d°	_____		
	Lerry Eugène 15 9 <sup>e</sup> 38	d°	_____		
	Bellat Claude 20 7 <sup>e</sup> 39	d°	_____		
	Bernard Auguste 4 mai 1857	d°	_____		
	Marchal Justin 8 9 <sup>e</sup> 44	d°	_____		
Aïn-d. Irid.	Antoine J <sup>ou</sup> 1841	d°	Clébaud Hipp <sup>te</sup>	a accepté	
Choury	D. Dietrich David 12 7 <sup>e</sup> 31	d°	Laulis Emile	d°	
	Chabrier Théophile 7 mai 61	d°	_____		
Merrier-Lacombe	Reliaud Alexis 22 fév. 44	d°	Perret Jean	d°	
	Lagri Jules 8 8 <sup>e</sup> 51	d°	_____		
Sidi Brahim	Lomier Joseph 7 8 <sup>e</sup> 49	a accepté	Antiphon Pierre dit J <sup>ou</sup>	a accepté	
	Croupet Paul 30 juin 56	d°	_____		
Sidi L'Hassey	Coumillon Pierre 1858	d°	Pirrot Jean	d°	
	Arrial Achille 1858	d°	_____		
Genvia	Pastouret Henri 15 2 <sup>e</sup> 1830	d°	Mouret Auguste	d°	
Bessalah	Robert Antoine 1844	d°	Tricheman Emile	d°	
X Breambles (les)	Digonner Charles 1844	d°	Souron Louis	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Machot Hippolyte 1861	a accepté	_____		
Arrondissement de Clermont					
Clermont	Sabatier Germain 1855	a accepté	Chaucoque Alfred	a accepté	
	Courcier Charles 1839	d.	Ayme père.	d.	
	Lichtenstein Paul 1853	d.	_____		
	Gauthier Louis 1823	d.	_____		
	Cazenave J. J.	d.	_____		
	Phammajou Jean 1850	d.	_____		x
	Darnon Mordoché 1822	a accepté	_____		x
	Cedeschi Augustin 1842	d.	_____		v
	Guéry Edouard 1842	d.	_____		
Bezi-Saf.	Nony Eugène 5 juin 48.	a accepté	Mouloy Emile	a accepté	
	Noviant Nicolas 10 7 <sup>e</sup> 54	d.	_____		
	Rouquette Vincent 31 mars 26	d.	_____		
Hennaya	Steuys Alcide 1827	d.	Gallay Paul		
	Pomès Marius 1859	d.	_____		
Lamoricière	Leysse Marius 13 2 <sup>e</sup> 41		Claverie Pierre		
	Roch Martin 24 2 <sup>e</sup> 42		_____		
Nemours	Ducemont Alfred 5 juil. 53	a accepté	Aubert Paul		
	Hulin Clément 7 juin 47.	d.	_____		
Font-de-L'Isser.	Rouche Edmond 21 avril 38	a accepté	Bazet Ulysse		

Le présent tableau dressé par nous, préfet, sera déposé  
au Secrétariat Général de la Préfecture, pour être communiqué, tout  
requérant. —

— Oray, le 8 Juin 1890

Le Secrétaire Général

*[Signature]*

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Liste supplémentaire</i>					
<i>Sourmel</i>			<i>Sacotte Benoit</i>	<i>a accepté</i>	<i>élu le 10 X<sup>60</sup></i>
<i>Ain Sidi Cherif</i>	<i>Adam Jean</i>	<i>a accepté</i>	<i>Nus Pierre</i>		<i>élu le 14 X<sup>60</sup></i>
<i>Bouguiras</i>	<i>Pradet Albay</i> <i>19. 7<sup>60</sup> 39</i> <i>17. 9<sup>60</sup> 42</i>	<i>1<sup>o</sup></i>	<i>Blessoy Tuly</i>	<i>a accepté</i>	<i>élu le 18 X<sup>60</sup></i>
<i>Er Rahel</i>	<i>Arnaudet Vian</i> <i>11 mai 32</i>	<i>1<sup>o</sup></i>	<i>Chattoy Charly</i>	<i>1<sup>o</sup></i>	<i>élu le</i>
			<i>Oray, le 22 X<sup>60</sup></i> <i>1890</i> <i>P. le Suppléant</i> <i>Secrétaire Général</i>		
			<i>Ed. Auro</i>		

N° 2

DÉPARTEMENT

MODÈLE N° 4.

d'Oran

ANNEXE  
à la circulaire  
du 14<sup>no</sup> Octobre 1887  
DU 10 NOVEMBRE 1890

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	Abadie François	délégué de la C <sup>e</sup> de La Senia	Allié Louis	.....
2	Abriat Cyprien	" de B. Henri	Gumaud Louis père	X
			Yerles Auguste	
3	Achard Alfred	" Sidi bel abbi	Dufour Pierre	.....
			Roquefère Louis	
4	Adam Jean	" ain Sidi Chérif	Nus Pierre	.....
5	Albouy Paulin	" Relizane	Alliére Victor	X
			Salé Pierre	
6	André Auguste	Conseiller Général		X
7	Andrien Joseph	délégué de la C <sup>e</sup> de Relizane	Alliére Victor	X
			Salé Pierre	
8	Antoine François	" d'ain d'brid.	Elébaut Hippolyte	X
9	Arnaud Simon	" ain el arba	Biagy Henri	X
10	Arnaudet Pierre	" d'Er Rahel	Chatton Charles	.....
11	Arnauld Louis	" ain el Hadjar	Aumâtre Jules	X
12	Arnoux J. Joseph	" Misserghin	Mermet père	X
13	Augé François	" Loue du Chéif	Carri Auguste	X
14	Auzinoux Joseph	" Misserghin	Mermet père	X
15	Avrial Achille	" Sidi L'hassay	Pirot Jean	X
16	Bacqué Victor	" ain Lemouchent	Ramat François	.....
			Yvrol Edouard	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
17	Bailly Henri	délégué de la C <sup>e</sup> d'ain d'Oran	Dupouy J. Siem.	
18	Bails Philippe	" Mascara	Rieux Pierre Licanon Samuel	
19	Balavoine Victor	" Palikao	Paradoy J. B <sup>e</sup>	
20	Baquet Charles	Conseiller Général		
21	Bardoux Henri	délégué de la C <sup>e</sup> d'Oran	Prat Raymond Ben Hamida Viala Pascal Medioni Chaboun	
22	Barriat Joseph	d. Palikao	Paradoy J <sup>e</sup> B <sup>e</sup>	
23	Bastien Léopold	d. St Cloud	Lison Charles Breitenbach Louis	
24	Beauchair Emile	d. Perrégaux	Cambefort Jean Saubert Raymond	
25	Bellat Claude	d. Sidi bel abbi	Yerler Auguste Dufour Pierre Roqueser Louis	
26	Bellier Gabriel	d. St Denis du Sig	Lamoureux Ferdinand Liquemal Joseph	
27	Benedetti Ange	d. Perrégaux	Cambefort Jean Saubert Raymond	
28	Benezech Léon	d. Saïda	Sabre Gabriel Letit Léon Félix	
29	Ben Coliba Ruben	d. Relizane	Allégre Victor Sali Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
30	Bernard Auguste	délégué de la C <sup>o</sup> d'Oran	Yerles Auguste Dufour Pierre Roqueser Louis	.....
31	Bernard Elzear	" Oran	Prat Raymond Ben Hamida Viala Lascal Medioni Chaloum	.....
32	Berron Salomon	d <sup>o</sup> Oran	Tèvre Alphonse	.....
33	Bézy Jean	Conseiller Général		.....
34	Bigot H. Pierre	délégué de la C <sup>o</sup> de Bouffar	Depetro Charles	.....
35	Blachère Louis	d <sup>o</sup> S <sup>o</sup> Aune	Mathieu Augustin	.....
36	Bloch Isidore	Conseiller Général		.....
37	Bohé Casimir	délégué de la C <sup>o</sup> d'Aïn d'Arba	Biagy Henri	.....
38	Bolliet Joanny	d <sup>o</sup> Sidi bel Abbi	Yerles Auguste Dufour Pierre Roqueser Louis	.....
39	Bomboumel Victor	d <sup>o</sup> Oran	Prat Raymond Ben Hamida Viala Lascal Medioni Chaloum	.....
40	Boufort Jules	d <sup>o</sup> Missenghin	Mermet père	.....
41	Bouneau André	d <sup>o</sup> Bosquet	Rais Edouard	.....
42	Boucherat H. B <sup>e</sup>	d <sup>o</sup> Sidi bel Abbi	Yerles Auguste Dufour Pierre Roqueser Louis	.....

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. ¶ <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
43	Bouhéou Juste	délégué d. l. C. de Bou Ifer	Depetro, Charles	
44	Bourdiol Marcel	d. Rivoli	Brucas, Etienne	
45	Boutier, Joseph	d. Ain bedeli	Arighi, Jacques	
46	Boyrean Bertrand	d. Hammang b. Hadja	Franquet, Emile	
47	Buis Claude	d. Bou Ifer	Depetro, Charles	
48	Buis, Gabriel	d. Mouta Douz	Mourin, Daniel	
49	Buteau, Adolphe	d. - d. -	- d. -	
50	Cadiorgues Jean	d. O. Hubert	Laforest père	
51	Caillier, Felix	d. La Senia	Assie, Louis	
52	Calmeles Henri	d. Lourmel	Lacotte Benoit	
53	Cambillan Joseph	d. d.	d.	
54	Carretier Jean	d. Arzen	<hr/> Hammequin Louis Gausseur Ferdinand	
55	Carriol Lucien	d. Relizane	Allige, Victor Sali, Lion	
56	Caralis Etienne	Conseiller Général		
57	Cazenave Francois	délégué d. l. C. de Blenay	Chancoque Alfred Ayme père	
58	Chabrier, Cheplub	d. Chanzy	Paulin Emile	
59	Chamette Pierre	d. Oran	Prat Raymond Ben Hamida Viata Pascal Medioni Chaloun	
60	Cherc Elie	d. Ain bedeli	Arighi Jacques	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
61	Cohen Samuel	délégué de la C <sup>o</sup> -S. Montgaumy	Guillemain H. B <sup>te</sup> Bertin Eugène	.....
62	Combret Julien	d. St-Barthelemy	Soubier Eugène	.....
63	Cordier Henri	d. St-Denis du Sig	Lamoureux, Ferdinand Liquemal Joseph	.....
64	Couillon Pierre	d. St-Denis du Sig	Pirrot Jean	.....
65	Courcier Charles	d. Blemeux	Chanoque Alfred Ayme Jean	.....
66	Crotte Pierre	d. Argen	<hr/> Hannequin Louis Gausseur Ferdinand	.....
67	Cug Paul	d. Mascara	Rieux Pierre Licanoy Samuel	M <sup>r</sup> Rieux a voté
68	Dandine Joseph	d. Argen	<hr/> Hannequin Louis Gausseur Ferdinand	.....
69	Darnoy Mardochei	d. Blemeux	Chanoque Alfred Ayme Jean	.....
70	David Jules	d. St-Denis du Sig	Lamoureux Ferdinand Liquemal Joseph	.....
71	David Louis	d. Saïda	Tabre Gabriel Petit Léon Félix	.....
72	David Pierre	d. Kléber	Seichepin Eugène	.....
73	Dannas H. B <sup>te</sup>	d. Mascara	Rieux Pierre Licanoy Samuel	.....



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. ¶ <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
74	Deloupy, André fils	délégué d. l. c. d. St-Denis du Sig.	Lamoureux, Ferdinand Liquemal, Joseph	
75	Delrieu, Jean	d. Mostaganem	Guillemain, J. B <sup>t</sup> Bertin, Eugène	
76	Dermny, Pénéloy	d. Boum	Dermny, Auguste	
77	Desclaus, Ernest	d. Arelch	Friederich, André	
78	Dietrich (de), David	d. Changy	Laulin, Emile	
79	Dienlefet, Louis	d. Mascara	Ricis, Luen Licanon, Samuel	
80	Ducommun, Alfred	d. Nemoud	Aubert, Paul	
81	Dupont, Louis	d. St-Denis du Sig.	Lamoureux, Ferdinand Liquemal, J <sup>s</sup>	
82	Durantoy, Emmanuel	d. Aïn Beït	Ramat, François Yvrol, Edouard	
83	Duran, St. Pierre	d. St. Leu	Philippot, Auguste	
84	Elghozi, Salomon	d. Oran	Prat, Raymond Ben Hamida Viata, Pascal Medioni, Chaloum	
85	Eragne, Armand	d. Mostaganem	Guillemain, J. B <sup>t</sup> Bertin, Eugène	
86	Etienne, Eugène	Député		
87	Fabre, Louis	délégué d. l. c. d. Chabat - d. Eham.	Auriol, Auguste	
88	Farnier, Eugène	délégué d. l. c. d. Boublis	Gabel, Antoine	
89	Fanqueux, Prosper	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS:	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
90	Taure Clemme	Délégué de la C <sup>te</sup> d'Angel haïjar	Annâtre Jules	
91	Tirani Antoine	d <sup>e</sup> Arzen	Hannouing Louis Gausseur Ferdinand	
92	Fleury Alcide	d <sup>e</sup> Henmaya	Gallien Paul	
93	Plutet Benoît	Conseiller Général		
94	Touque Laurent	délégué de la C <sup>te</sup> d'Oran	Prat Raymond Ben Hamida Viola Pascal Medioni Chaloun	
95	Friess Charles	d <sup>e</sup> Sidi bel Abbi	Yerles Auguste Dufour Pierre Roqueser Louis	
96	Gachet Paul	d <sup>e</sup> Oran	Prat Raymond Ben Hamida Viola Pascal Medioni Chaloun	
97	Gabrigne Joël	d <sup>e</sup> St Louis	Duchem Antoine	
98	Gauthier Louis	d <sup>e</sup> Blenay	Chanoque Alfred Ayne Pierre	
99	Garilloy Jean	d <sup>e</sup> Sidi bel abbi	Yerles Auguste Dufour Pierre Roqueser Louis	
100	Gerard Louis	C <sup>te</sup> d <sup>e</sup> Ain bein <sup>e</sup>	Parnat Joël Yorel Edouard	
101	Gilles Etienne	d <sup>e</sup> Rio Salado	Castan Jacques	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. ¶ <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
102	Girard Hippolyte	Conseiller Général		
103	Granet Léonard	délégué de la C <sup>te</sup> de Relizan	Alleppe, Victor Sali, Pierre	
104	Grivel Alfred	d <sup>e</sup> St Denis du Sig	Lamouroux, Ferdinand Liquemal, J <sup>e</sup>	
105	Gras Jules	d <sup>e</sup> St Lambert	Laforest, Pierre	
106	Grélaud Edouard	d <sup>e</sup> Montaganem	Guillemin, J. B <sup>e</sup> Bertin, Eugène	
107	Guckert Joseph	d <sup>e</sup> Asti Aumont	Espiard, Jean	
108	Guerin Edouard	d <sup>e</sup> Olemay	Chanoque, Alfred Aymé, Pierre	
109	Gueltier Didier	d <sup>e</sup> Ouz Kial	Fages, François	
110	Guichard Joseph	d <sup>e</sup> Sid: Channi	Guyonnet, J <sup>e</sup>	
111	Guinet Emile	d <sup>e</sup> Oray	Erat, Raymond Ben, Hamida Viola, Pascal Medisni, Chaloum	
112	Guiol Antonin	d <sup>e</sup> Bou Henni	Gunaud, Louis Pierre	
113	Haudricourt Victor	d <sup>e</sup> Rivoli	Brugas, Etienne	
114	Helle Nicolas	d <sup>e</sup> Mascara	Rieux, Pierre Licanon, Samuel	
115	Hengy Adolphe	d <sup>e</sup> Saïda	Fabre, Gabriel Petit Léon, Felix	
116	Hulin Clément	d <sup>e</sup> Nemours	Aubert, Paul	
117	Humbert Phéodore	d <sup>e</sup> Cafaroui	Carrière, Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
118	Yrr Edouard	délégué d. l. C. d'Oran	Prat Raymond Ben Hamida Viala Pascal Medioni Chalouny	
119	Jacobin Louis	d. Rio Salado	Castan Jacques	
120	Jacques Emile	Conseiller Général		
121	Jacquot Honoré	délégué d. l. C. d'Aboukir	Julien Eugène	
122	Robert Gaston	d. Mostaganem	Guillemin J. B <sup>te</sup> Bertis Eugène	
123	Jäger Emile	d. St Cloud	Lison Charles Breitenbach Lobi	
124	Johner Joseph	d. Oran	Prat Raymond Ben Hamida Viala Pascal Medioni Chalouny	
125	Jourde Jean	d. Ain el hadjar	Chumâtra Jules	
<del>126</del> 126	Karsenty Isaac	d. Oran	Prat Raymond Ben Hamida Viala Pascal Medioni Chalouny	
127	Klinger Edouard	d. S. Ten	Philippon Auguste	
128	Labouze Albert	d. Ain-Benouchent	Ramat François Yvoret Edouard	
129	Lacotte Joseph	d. S. Hillal	Compagny Alphonse	
130	Lafon Clément	d. Mazagran	Souquet Michel	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
131	Samur Auguste	délégué de la C <sup>e</sup> d'Al. bou Nij	Marion Vital Jui	( )
132	Sarcher J <sup>ne</sup> B <sup>te</sup>	d <sup>e</sup> Oray	Prat Raymond Ben Hamida Viola Pascal Medioni Chaloun	
133	Saulagnet Hipp <sup>te</sup>	d <sup>e</sup> Ain leu <sup>t</sup>	Ramat François Yrozel Edouard	
134	Laurent Louis	Conseiller Général		
135	Laurent Louis	délégué de la C <sup>e</sup> d'Al. Clout	Esioy Charles Breitenbach Lohie	
136	Lavie Jean	d <sup>e</sup> d <sup>e</sup>	Esioy Charles Breitenbach Lohie	
137	Lavigne Auguste	d <sup>e</sup> Mescl. Kebir	Hammes H. Jacques	
138	Le Cigne Jules	d <sup>e</sup> La Stidia	Bach Lambert	
139	Lescure François	Conseiller Général		
140	Ley Jean	délégué de la C <sup>e</sup> d'Al. bou Nij	Dausend Henri	
141	Lichtenstein Saul	d <sup>e</sup> Blenay	Chanesque Alfred Alyne Jui	
142	Lisbonne Edouard	d <sup>e</sup> Mostaganem	Guillemain J. B <sup>te</sup> Bertin Eugène	
143	Longchamp Ernest	d <sup>e</sup> Perigaux	Cambefort Jean Saubert Raymond	
144	Lopez Michel	d <sup>e</sup> Mescl. Kebir	Hammes H. Jacques	
145	Machot Hippolyte	d <sup>e</sup> Tremble	Souron Louis	
146	Maisonnatte Augustin	d <sup>e</sup> Delissier	Roujol Antoine	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
147	Maréchal Justin	Délégué de l. C. de Sidi bel Abbé	Yerbet Auguste Dufour Pierre Roquesfère Louis	.
148	Martin Fois	d. Meys el Kebir	Hammes J. Jacques	.
149	Martin Roch	d. Lamoricière	Claverie Pierre	.
150	Marty Baptiste	d. Aïn Beït	Ramat Fois Yozel Edouard	.
151	Massaloup Auguste	d. Oran	Prat Raymond Ben Hamida Viata Lascas Medioni Chaloun	.
152	Mathieu Roréal	Conseiller Général		.
153	Mathieu Gustave	délégué de l. C. de Serrigaux	Caubefort Jean Saubert Raymond	.
154	Mattei André	d. Mascara	Rieux Pierre Licanon Samuel	.
155	Maupassant (de) Albert	Conseiller Général		.
156	Menjou Louis	délégué de l. C. de Lamoura	Groudoma Jean	.
157	Meynadier Sylvain	d. Montaganay	Guillemain H. B <sup>te</sup> Bertin Eugène	.
158	Miranchaux Léopold	d. Oran	Prat Raymond Ben Hamida Viata Lascas Medioni Chaloun	.
159	Missol Louis	d. Noigles Barru	Lain Victor	.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
160	Monbrun Chloéme	Conseiller Général		
161	Montels Pierre	délégué de l. C. d. S. d. l. d. l. d. l.	Yerlet Auguste Dufour Pierre Roques Louis	
162	Musquère André père	d. Saïda	Fabre Gabriel Petit Léon, Félix	
163	Nahon Maac	d. d.	Fabre Gabriel Petit Léon, Félix	
164	Nérat de Lesquide Alfred	d. Valmy	Grillet Marcelin	
165	Nolent Ernest	d. Mascara	Rieux Pierre Licanon Samuel	
166	Nony Eugène	d. Beni Saf	Moulon Emile	
167	Norianst Nicolas	d. d.	d.	
168	Oudot Charles	d. St Cloud	Bisoy Charles Breitenbach Eobie	
169	Pailhas Etienne	d. Fleurus	Knecht Laurent	
170	Pastourel Henri	d. Genira	Mouret Auguste	
171	Payri Jules	d. Merislaumont	Perret Jean	
172	Pelletier Louis	d. Oran	Prat Raymond Ben Hamida Viata Pascal Medioni Chaboun	
173	Pérez Frédéric	d. Mascara	Rieux Pierre Licanon Samuel	
174	Perpessac (de) Fernand	d. Perrigaux	Cambafort Jean Saubus Raymond	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
175	Perret Anthelme	délégué de la C <sup>o</sup> d. Sid. bel. Abbi	Yerles Auguste Dufour Pierre Roquesere Louis	
176	Perrier Paul	Conseiller Général		
177	Perrin Louis	délégué de la C <sup>o</sup> d'Hy. Abbi	Dupouy J. Pierre	
178	Perry Eugène	d <sup>o</sup> Sid. bel. Abbi	Yerles Auguste Dufour Pierre Roquesere Louis	
179	Peyre Marius	d <sup>o</sup> Tamouricien	Claverie Pierre	
180	Placide Joseph	d <sup>o</sup> St Louis	Duchêne Antoine	
181	Plammajou Jean	d <sup>o</sup> Elemeun	Chanoque Alfred Olympe père	
182	Ponnie Joseph	d <sup>o</sup> Sid. Bralim	Antiphon Pierre dit Fou	
183	Ponniès Marius	d <sup>o</sup> Hemaya	Gallien Paul	
X 184	Pottier Armand	d <sup>o</sup> Mascara	Rieux Pierre Picarot Samuel	
185	Pradel Jean	d <sup>o</sup> Sid. Chami	Guyonnet Joseph	
186	Prades Alban	d <sup>o</sup> Bouguirat	Blessou Jules	
187	Prion Louis	Conseiller Général		
188	Quilland Ferdinand	délégué de la C <sup>o</sup> d. St-Barth. du Blitar	Loubier Eugène	
189	Rabisse Pierre	d <sup>o</sup> Fleurus	Knecht Laurent	
190	Ramier Auguste	Conseiller Général		
191	Redon Georges	délégué de la C <sup>o</sup> d. Sid. bel. Abbi	Yerles Auguste Dufour Pierre Roquesere Louis	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
192	Reicher Jean	délégué de la C <sup>o</sup> de Bou d'leli	Gabel Antoine	
193	Reis Ludovic	de St Cloud	Bison Charles	
			Breitembach Lobi	
194	Reliand Alexi	d. Merui Lacombe	Perret Jean	
195	Remy Hippolyte	d. Aig bou Dinar	Laurent Charles	
196	Ricke M. Victor	d. Oran	Prat Raymond	
			Ben Hamida	
			Viala Pascal	
			Medioni Chaloun	
197	Robert Antoine	d. Essalah	Trichemay Emile	
198	Roman Louis	d. Oran	Prat Raymond	
			Ben Hamida	
			Viala Pascal	
			Medioni Chaloun	
199	Rosch Pierre	d. Dullivan	Jamnis Adolphe	
200	Roubier J. Pierre	Conseiller Général		
201	Rouche Edmond	délégué de la C <sup>o</sup> de Loue d'leli	Bazet Ulysse	
202	Roufant J. B <sup>e</sup>	d. Oran	Prat Raymond	
			Ben Hamida	
			Viala Pascal	
			Medioni Chaloun	
203	Rouquette Vincent	d. Beni Saf	Mouloy Emile	
204	Roy Bertrand	d. St Denis du Sig	Lamoureux Ferdinand	
			Liquemal Joseph	
205	Ryckwaert Louis	d. Leprand	Sandelle Lévy	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
206	Sabatier Germain	délégué d. l. C. d. Bleucony	Chanoque Alfred Ayme père	
207	Sabrie J. Pierre	d. Mostaganem	Guillemin J. B. <sup>te</sup> Bertin Eugène	
208	Saint-Germain Marcel	Député		
209	Sandras Gustave	Conseiller Général		
210	Sauriel Alexandre	délégué d. l. C. d'Oran	Prat Raymond Ben Hamida Viala Pascal Medioni Chaboun	
211	Sauriel Paulin	Conseiller Général		
212	Sauve Victor	délégué d. l. C. d. Relizane	Alliqu Victor Sali Pierre	
213	Savoie Georges	d. Biaret	Ferre Alphonse	
214	Schaffner Charles	d. d'Oran	Lamoureux Ferdinand Liquemal Joseph	
215	Sebille Alexandre	d. Bellevue	Poitre Charles	
216	Sette Alfred	d. Arzen	Hannequin Louis Gaussent Ferdinand	
217	Sidoum Joseph	d. Saïda	Fabrè Gabriel Pettit Léon Félix	
218	Sigouret Charles	d. Grault	Souron Louis	
219	Sobrero Louis	d. Biaret	Ferre Alphonse	
220	Soigneur Hilain	Conseiller Général		
221	Solari Joseph	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de, . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
222	Suc Baptiste	délégué de l. c. de Mangins	Delage Eugène	
223	Bedeschi Augustin	d. Bleumes	Chanoque Alfred Ayne Jean	
224	Chireau Louis	Conseiller Général		
225	Courant Etienne	délégué de l. c. d'Arzen	Hannequin Louis Gausserat Ferdinand	
226	Croupet Paul	d. Sidi Brahim	Antiphon Sim dit Fou	
227	Curot Henri	d. S' Denis du lig.	Lanouroux Ferdinand Biquenal J <sup>h</sup>	
x 228	Uhlmann Louis	Conseiller Général		
229	Valentin Marius	délégué del. c. d'Oran	Prat Raymond Ben Hamida Viata Pascal Medioni Chaloun	
230	Vallois Jacques	Conseiller Général		
231	Veith Jacques	délégué de l. c. d'Oran	Prat Raymond Ben Hamida Viata Pascal Medioni Chaloun	
232	Viallat Alexandre	délégué de l. c. d'Assi ben Okba	Quibon Jacques	
233	Vigneau Casimir	d. Mazargues	Souquet Michel	
234	Vinciguerra Jean	Conseiller Général		
235	Viviani J. B <sup>te</sup>	Conseiller Général		
236	Vivier Octave	délégué del. c. de Mostaganem	Guillemin J. B <sup>te</sup> Bertin Eugène	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
237	Willemin Jules	délégué de l. c. - L. Serrigaux	Cambefort-Jean Daubens Raymond	, , , ,
<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%; position: relative;"> <div style="position: absolute; top: 0; left: 0; width: 100%; height: 100%; border: 1px solid black; pointer-events: none;"></div> </div>				

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placez dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Oran, le 24 X<sup>bre</sup> 1880.

*Wauq*

~~1111~~ /

n° 4

Feuille de pointage

---

Département d'Oran  
 Elections sénatoriales du 4 Janvier 1891  
 Dépouillement des votes

Noms des Candidats	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	Totaux
	110	120	130	140	150	160	170	180	190	200	
	210	220	230								
M. Jacques, Rémy											
Blancs											

Les Scrutateurs,  
 Balovain  
 Cornu  
 S. Betty

11

14

Feuille de pointage

—



Département d'Oran.

Elections Sénatoriales du 4 Janvier 1891.

Dépouillement des Votes.

Noms des Candidats	10 110 210	20 120 220	30 130 230	40 140 240	50 150	60 160	70 170	80 180	90 190	100 200	Votants
M. Jacques Remus	       	       	       	       	       	       	       	       	       	       	
	<del>     </del>										
Blancs											

Les scrutateurs.

Balouain  
L. Lumbert  
A. Selly  
M. Selly

DÉPARTEMENT

d

*Oran*

*n. 3*

ANNEXE  
à la circulaire  
du 10 novembre 1887.  
ANNEXE À LA CIRCULAIRE  
DU 10 NOVEMBRE 1890

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

(N°<sup>s</sup> à DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *24 2/1890* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Abadie, François délégué La Teina		<i>[Signature]</i>			
2	Abriat, Cyprien délégué Bou Henni		<i>[Signature]</i>			
3	Achard, Alfred délégué Sidi bel Abbé		<i>[Signature]</i>			
4	Adam, Jean délégué Ain Sidi Chérif	Nus Liem <sup>er</sup> délégué suppléant Ain Sidi Chérif	<i>[Signature]</i>			(1) en remplacement de M. Adam Malak.
5	Albouy, Paulin délégué Relizane		<i>[Signature]</i>			
6	Andrie Auguste Conseiller Général de Sidi bel Abbé (Cantons)		<i>[Signature]</i>			
7	Andrieu, Joseph délégué Relizane		<i>[Signature]</i>			
8	Antoine, François délégué Ain-d. bel		<i>[Signature]</i>			
9	Arnaud Simon délégué Ain-d. arba		<i>[Signature]</i>			
10	Armandet, Pierre délégué Er Rahel		<i>[Signature]</i>			
11	Arnauld, Louis délégué Ain el hadjar		<i>[Signature]</i>			
12	Arnoux, J. Joseph délégué Missergling		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS  et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Augé, François délégué Pont du Chéty		<i>Commissaire</i>			
14	Auzimour, Joseph délégué Miserghin		<i>Commissaire</i>			
15	Avrial, Achille délégué Sidi d'harrey		<i>Commissaire</i>			
16	Bacques, Victor délégué Ouz Benoucheu		<i>Commissaire</i>			
17	Bailly, Henri délégué Ouz el bank		<i>Commissaire</i>			
18	Bails, Philippe délégué Mascara		<i>Commissaire</i>			
19	Balavoine, Victor délégué Lalika		<i>Commissaire</i>			
20	Baquet, Charles Conseiller Général de Sidi bel abbi (ville)		<i>Commissaire</i>			
21	Bardoux, Henri délégué Oran		<i>Commissaire</i>			
22	Barrual, Joseph délégué Lalika		<i>Commissaire</i>			
23	Bastien, Léopold délégué St Cloud		<i>Commissaire</i>			
24	Beauclair, Emil délégué Perrigaux		<i>Commissaire</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Bellat, Claude délégué didi bel Abbé		<i>Commune</i>			
26	Bellier, Gabriel délégué St Denis du lig		<i>Commune</i>			
27	Benedetti, Ange délégué Perrigaux		<i>Commune</i>			
28	Benzezech, Léon délégué Saïda		<i>Commune</i>			
29	Ben Lotila, Ruben délégué Relizane		<i>Commune</i>			
30	Bernard, Auguste délégué didi bel Abbé		<i>Commune</i>			
31	Bernard, Elzéar délégué Oran		<i>Commune</i>			
32	Berrod, Salomon délégué Biarret		<i>Commune</i>			
33	Bézy, Jean Conseiller Général à Ain Benoukhent		<i>Commune</i>			
34	Bigot, Jean Pierre délégué Bou Har		<i>Commune</i>			
35	Blachère, Louis délégué St Aimi		<i>Commune</i>			
36	Bloch, Hidor Conseiller Général à Relizane		<i>Commune</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR, CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Bohé, Camille délégué Ain-d'Arba					
38	Bolliet, Joanny délégué Sid: bel abbé					
39	Bombardet, Victor délégué Oran					
40	Boufort, Yule délégué Missenghin					
41	Bouneau, André délégué Bosquet					
42	Boucherat J. B <sup>te</sup> délégué Sid: bel abbé					
43	Bouchon, Juste délégué Bou Hjer					
44	Bourdiol, Marcel délégué Rivoli					
45	Boutie, Joseph délégué Ain-b'edder					
46	Boyreau, Bertrand délégué H. bou Hadjar					
47	Buès, Claude délégué Bou Hjer					
48	Buis, Gabriel délégué Mocta Sour					




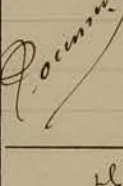
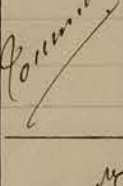
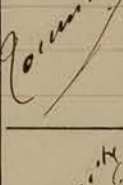
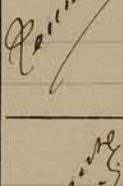
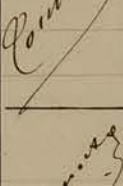
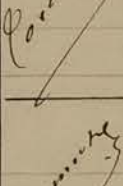
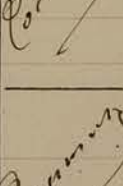
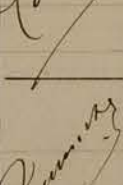
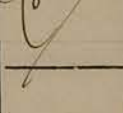
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Buteau, Adolphe délégué Mocta Douz		<i>Commissaire</i>			
50	Cardiergues, Jean délégué St-Hubert		<i>Commissaire</i>			
51	Caillier, Felix délégué La Seuir		<i>Commissaire</i>			
52	Calmeis, Henri délégué Lourmel		<i>Commissaire</i>			
53	Cambillan, Joseph délégué Lourmel		<i>Commissaire</i>			
54	Carretier, Jean délégué Arzeu		<i>Commissaire</i>			
55	Carriol, Lucien délégué Relizans		<i>Commissaire</i>			
56	Caralis, Etienne Conseiller Général de Relizans		<i>Commissaire</i>			
57	Caronave, François délégué Blémery		<i>Commissaire</i>			
58	Chabrier, Théophile délégué Charzy		<i>Commissaire</i>			
59	Chammotte, Lien délégué Oras		<i>Commissaire</i>			
60	Clerc, Eli délégué Stin Ledet		<i>Commissaire</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Cohen, Samuel délégué Mostaganem		<i>Commissaire</i>			
62	Combret, Julien délégué St-Barthe du blélat		<i>Commissaire</i>			
63	Corolier, Henri délégué St-Denis du lig.		<i>Commissaire</i>			
64	Comillon, Pierre délégué Sidi-L'hatay		<i>Commissaire</i>			
65	Courcier, Charles délégué Bléman		<i>Commissaire</i>			
66	Crotte, Pierre délégué Arzew		<i>Commissaire</i>			
67	Cuy, Paul délégué Mascara	Licanon Samuel délégué suppléant Mascara	<i>Commissaire</i>			M. Cuy Paul, malade a écrit, qu'il ne pouvait se rendre à Oran
68	Dandine, Joseph délégué Arzew		<i>Commissaire</i>			
69	Darmon, Mardoché délégué Bléman		<i>Commissaire</i>			
70	David, Jules délégué St-Denis du lig.		<i>Commissaire</i>			
71	David, Louis délégué Saida		<i>Commissaire</i>			
72	David, Pierre délégué Kéber		<i>Commissaire</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Saumas Jean B <sup>te</sup> délégué Mascara		<i>Poum...</i>			
74	Deloupy, André, fils délégué St Denis du Sig.		<i>Poum...</i>			
75	Dobrien Jean délégué Montaganem		<i>Poum...</i>			
76	Derny Fénelon délégué Couvion		<i>Poum...</i>			
77	Desclaud, Ernest délégué Arcade.		<i>Poum...</i>			
78	Dietrich (D.) David délégué Chaury		<i>Poum...</i>			
79	Diculet Louis délégué Mascara		<i>Poum...</i>			
80	Ducoummen Alfred délégué Sennoud		<i>Poum...</i>			
81	Dupont, François délégué St Denis du Sig.		<i>Poum...</i>			
82	Durantoy, Emmanuel délégué Clos Camoucheut		<i>Poum...</i>			
83	Duzan, P. Pierre délégué St Gen.		<i>Poum...</i>			
84	El Ghozi Saloumy délégué Oran		<i>Poum...</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Cragne, Armand délégué Mostaganem		<i>Commissaire</i>			
86	Stienne, Eugène Député de la 2 <sup>e</sup> Circonscription d'Oran.		<i>Commissaire</i>			
87	Fabre, Louis délégué Chabat-d'Alham		<i>Commissaire</i>			
88	Farnier, Eugène délégué <del>Sidi bel abbi</del> Bou Kébis.		<i>Commissaire</i>			
89	Fandouez, Prosper Conseiller Général Hemaya		<i>F. F.</i>			
90	Faure, Clément délégué Ouz d'haïja		<i>Commissaire</i>			
91	Firmi, Antoine délégué Orzeu.		<i>Commissaire</i>			
92	Fleury, Alcide délégué Hemaya		<i>Commissaire</i>			
93	Flitot, Benoît Conseiller Général de Biarret		<i>Commissaire</i>			
94	Fouque, Laurent délégué Oran		<i>Commissaire</i>			
95	Friess, Charles délégué Sidi bel abbi		<i>Commissaire</i>			
96	Gachet, Paul délégué Oran		<i>Commissaire</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Galvagne François délégué St Louis					
98	Gauthier, Louis délégué Bleucon					
99	Gavillon Jean délégué Lisi le Abbi					
100	Gerard, Louis délégué Oisy Beaumont					
101	Gilles Etienne délégué Ris Sabard					
102	Girard Hippolyte Conseiller Général de Mes. de Hebi					
103	Granet, Léonard délégué de Relizan					
104	Guich, Alfred délégué St Denis du Sig.					
105	Gros, Jules délégué St. Hubert					
106	Grosclaude, Edouard délégué Montaganon					
107	Guckert Joseph délégué Abbi. Amour					
108	Querin, Edouard délégué Bleucon					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Quettier, Didier délégué Aïn-Kial		<i>Quettier</i>			
110	Quichard, Joseph délégué Aidi-Chami		<i>Quichard</i>			
111	Quinet, Emile délégué Oran		<i>Quinet</i>			
112	Quiol, Antoine délégué Bou Hami		<i>Quiol</i>			
113	Haudricourt, Victor délégué Rivoli		<i>Haudricourt</i>			
114	Helle, Nicolas délégué Mascara	Rieux, Pierre délégué suppléant Mascara	<i>Rieux</i>			M. Helle a fait connaître que son état de santé ne lui permettait pas de résider à Oran. M. Rieux a été nommé le 31 août 1890 de sa désignation pour remplacer M. Helle.
115	Hengy, Adolphe délégué Saida		<i>Hengy</i>			
116	Hulin, Clément délégué Ammours		<i>Hulin</i>			
117	Humbert, Théodore délégué Casarasin		<i>Humbert</i>			
118	Huz, Edouard délégué Oran		<i>Huz</i>			
119	Macobin, Louis délégué Rou Salado		<i>Macobin</i>			
120	Macques, Emile Conseiller Général Misseryghin		<i>Macques</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Macquet, Henri délégué Aboukir		<i>Parafé</i>			
122	Robert, Gustave délégué Mostaganem		<i>Parafé</i>			
123	Hoeger, Emil délégué St Cloud		<i>Parafé</i>			
124	Hohner, Joseph délégué Oran.		<i>Parafé</i>			
125	Hourde, Jean délégué, avis d'habitat		<i>Parafé</i>			
126	Karsenty, Isaac délégué Oran		<i>Parafé</i>			
127	Klinger, Edouard délégué St Jean		<i>Parafé</i>			
128	Labouri, Albert délégué Ouz benoukhent		<i>Parafé</i>			
129	Lacotte, Joseph délégué L. Hillil		<i>Parafé</i>			
130	Lafon, Clément délégué elbaragan		<i>Parafé</i>			
131	Lamur, Auguste délégué Abi bou Nif	Marion Vital, Père délégué suppléant	<i>Parafé</i>			Adm. - voter au lieu de M. Lamur, empêché
132	Larcher, J. B <sup>te</sup> délégué Oran		<i>Parafé</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Laulagnet, Hippolyte délégué Aiz-Benuechaut		<i>Commissaire</i>			
134	Laurent, Louis Conseiller Général d. Perreux		<i>Commissaire</i>			
135	Laurent, Louis délégué St Cloud.		<i>Commissaire</i>			
136	Lavie, Jean délégué St Cloud.		<i>Commissaire</i>			
137	Larigue, Auguste délégué Mons-d. Kébir		<i>Commissaire</i>			
138	Le Cigne, Jules délégué La Stidia		<i>Commissaire</i>			
139	Lescure, François Conseiller Général d'Oray-Marin		<i>Commissaire</i>			
140	Ley, Jean délégué Blad-Couaria		<i>Commissaire</i>			
141	Lichtenstein, Paul délégué Bemou		<i>Commissaire</i>			
142	Lisbonne, Édouard délégué Montaganon		<i>Commissaire</i>			
143	Louychamp, Ernest délégué Perreux		<i>Commissaire</i>			
144	Lopes, Michel délégué Mons-d. Kébir		<i>Commissaire</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Machot Hippolyte délégué La Breuille		<i>Commissaire</i>			
146	Maisonnasse Augustin délégué Delisier		<i>Commissaire</i>			
147	Maréchal Justin délégué Midi bel abbé		<i>Commissaire</i>			
148	Martin, François délégué Moulin-Robin		<i>Commissaire</i>			
149	Martin, Roch délégué Lauricain		<i>Commissaire</i>			
150	Marty, Baptiste délégué Saint-Benoît		<i>Commissaire</i>			
151	Massaloup Auguste délégué Oran		<i>Commissaire</i>			
152	Mathieu Floreal Conseiller Général d'Oran - Casbah		<i>Commissaire</i>			
153	Mathieu, Gustave délégué Perréaux		<i>Commissaire</i>			
154	Mattei, André délégué Mascara		<i>Commissaire</i>			
155	De Maupassant Albert Conseiller Général d'Oran - St-Denis du lig.		<i>Commissaire</i>			
156	Meijou, Louis délégué Carrours.		<i>Commissaire</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>o</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Meynadier, Sylvain délégué, Mostaganem		<i>P. Commin</i>			
158	Miranchaux, Léopold délégué, Oran		<i>P. Commin</i>			
159	Missol, Louis délégué, Noilly-la-Basine		<i>P. Commin</i>			
160	Monbrun, Chisqun Conseiller Général Oran-Senia		<i>P. Commin</i>			
161	Montels - Dicu délégué, Sidi bel Abbi		<i>P. Commin</i>			
162	Musquère, André père délégué, Saïda		<i>P. Commin</i>			
163	Nahoy, Isaac délégué, Saïda		<i>P. Commin</i>			
164	Neirat de Lesquini, Alfred délégué, Talmy		<i>P. Commin</i>			
165	Nolent, Ernest délégué, Mascara		<i>P. Commin</i>			
166	Nony, Eugène délégué, Beni-Saf		<i>P. Commin</i>			
167	Noriant, Nicolas délégué, Beni-Saf		<i>P. Commin</i>			
168	Oudot, Charles délégué, St-Cloud		<i>P. Commin</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Pailhas Etienne délégué Fleurd		<i>P. Pailhas</i>			
170	Pastourel Henri délégué Genève		<i>P. Pastourel</i>			
171	Payri Jules délégué Marius Lacour		<i>P. Payri</i>			
172	Pelletier Louis délégué Oran		<i>P. Pelletier</i>			
173	Pérez Frédéric délégué Mascara		<i>P. Pérez</i>			
174	Perpessac (D.) Servant délégué Perrigaux		<i>P. Perpessac</i>			
175	Perret Anthelme délégué St. Et. abbé		<i>P. Perret</i>			
176	Perrier Paul Conseiller Général Valmy		<i>P. Perrier</i>			
177	Perrin Louis délégué Ais. d. Eurb.		<i>P. Perrin</i>			
178	Perry Eugène délégué St. Et. abbé		<i>P. Perry</i>			
179	Peyre Marius délégué Lamoussier		<i>P. Peyre</i>			
180	Placide Joseph délégué St. Louis		<i>P. Placide</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Lammajou Jean délégué Glemcy		<i>Pommery</i>			
182	Lomic Joseph délégué Sidi Brahim		<i>Pommery</i>			
183	Lomic Marius délégué Hennaya		<i>Pommery</i>			
184	Lottier Armand délégué Mascara					a fait connaître que ses états de santé ne lui permettraient pas de se rendre à Oran et suppléant de Mascara étant déjà convoqué, M. Lottier n'a pu être remplacé.
185	Pradel Jean délégué Sidi-Chaoui		<i>Pommery</i>			
186	Pradis Alban délégué Bouquivat		<i>Pommery</i>			
187	Prison Louis Conseiller Général Mostaganem		<i>Pommery</i>			
188	Quilland Ferdinand délégué N <sup>e</sup> Bank du blilat		<i>Pommery</i>			
189	Rabiate Pierre délégué Fleuras		<i>Pommery</i>			
190	Ramier Auguste Conseiller Général d'Inkermann		<i>Pommery</i>			
191	Redon Georges délégué Sidi bel abbi		<i>Pommery</i>			
192	Reicher Jean délégué Bou blili		<i>Pommery</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
193	Reis, Ludovic délégué St Cloud		<i>Commissaire</i>			
194	Reliand, Alexis délégué Meris Lacombe		<i>Commissaire</i>			
195	Remy, Hippolyte délégué Oris bou Sinar		<i>Commissaire</i>			
196	Riche Y. Victor délégué Oran.		<i>Commissaire</i>			
197	Robert, Antoine délégué Cissalah.		<i>Commissaire</i>			
198	Roman Louis délégué Oran		<i>Commissaire</i>			
199	Rossel, Pierre délégué Dublinan		<i>Commissaire</i>			
200	Roubier, Y. Pierre Conseiller Général de Chauzy		<i>Commissaire</i>			
201	Rouche, Edmond délégué Lour de l'Isle		<i>Commissaire</i>			
202	Rouffast Y. Bte délégué Oran		<i>Commissaire</i>			
203	Rouquette, Vincent délégué Beni Saf.		<i>Commissaire</i>			
204	Roy, Bertrand délégué St Denis du Sig		<i>Commissaire</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
205	Ryckewaert Louis délégué Leprant		<i>Commissaire</i>			
206	Sabatier Germain délégué Blémery		<i>Commissaire</i>			
207	Sabrie Jean Pierre délégué Montagaux		<i>Commissaire</i>			
208	Saint Germain Marcel délégué d. l. 1 <sup>er</sup> c <sup>on</sup> Oray		<i>Commissaire</i>			
209	Sandrat Gustave Conseiller Général d'Oray-Moquin		<i>Commissaire</i>			
210	Sauvel Alexandre délégué Oray		<i>Commissaire</i>			
211	Sauvel Paulin Conseiller Général d. Mascara		<i>Commissaire</i>			
212	Sauve Victor délégué Relizan		<i>Commissaire</i>			
213	Savoys Georges délégué Ciarret		<i>Commissaire</i>			
214	Chaffner Charles délégué d'Esch du Sig.		<i>Commissaire</i>			
215	Sebille Alexandre délégué Bellerou		<i>Commissaire</i>			
216	Sette Alfred délégué Arzeu.		<i>Commissaire</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
217	Sidoum Joseph délégué Saïda		<i>Commissaire</i>			
218	Sigoumer Charles délégué Les Breulles		<i>Commissaire</i>			
219	Sobrero Louis délégué Biarret		<i>Commissaire</i>			
220	Soigneur Hilari Conseiller Général de Blenny		<i>Commissaire</i>			
221	Sohari Joseph Conseiller Général Saïda		<i>Commissaire</i>			
222	Sue Baptiste délégué Manqin		<i>Commissaire</i>			
223	Védeschi Augustin délégué Blenny		<i>Commissaire</i>			
224	Chireau Louis Conseiller Général d'Aboukris		<i>Commissaire</i>			
225	Courant Etienne délégué Arzen		<i>Commissaire</i>			
226	Croupet Paul délégué Sidi Brahim		<i>Commissaire</i>			
227	Curot Henri délégué St Denis de Sig.		<i>Commissaire</i>			
228	Uhlmann Louis Conseiller Général St André de Mascara					



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à

237

électeurs.

A *Oran*, le

1880.

Le Préfet,

*Morin*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *deux cent trente cinq*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

*(deux cent trente sept dont vingt six sur deux cent trente sept électeurs inscrits)*

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote

*Morin*

Les Scrutateurs,

*Commissaire J. Betty*  
*Rolow*